

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militär-sanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 41 (1933)

Heft: 9

Artikel: Transfusion du sang par la Croix-Rouge

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-973734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

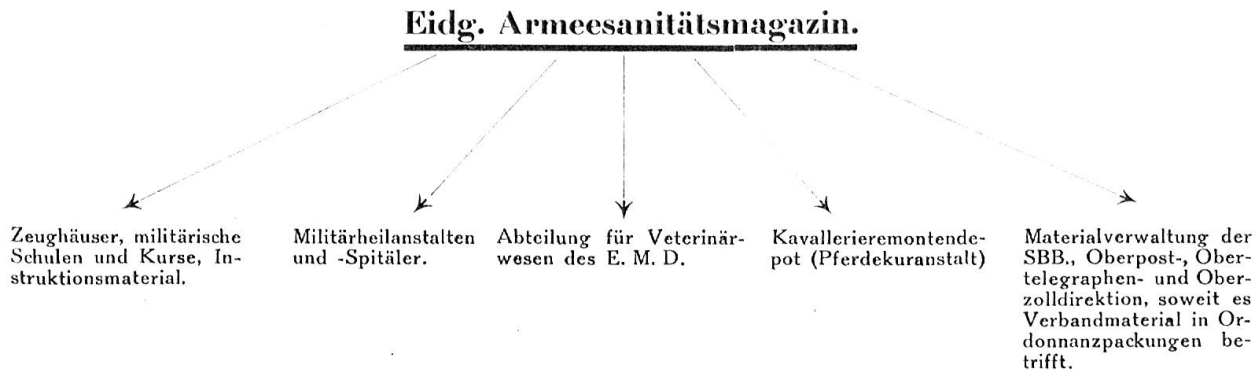
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

kamente sowie die Rezepturverordnungen der Truppenärzte werden dagegen von den öffentlichen Apothekern bezogen. Das gleiche gilt auch für die Militärheilanstalten und die Militärspitäler.

Wie der Nachschub an Sanitätsmaterial sich abspielt, soll nachstehendes Schema erläutern.



Transfusion du sang par la Croix-Rouge.

C'est en 1921 que la Croix-Rouge fut appelée à s'occuper pour la première fois de la transfusion du sang, un volontaire ayant été demandé d'urgence au comité de Camberwell de la Croix-Rouge britannique. Quatre membres de ce comité offrirent leurs services mais le malade succomba entre temps. On comprit alors que la transfusion sanguine offrait un champ d'action à la Croix-Rouge que celle-ci pouvait incorporer à son programme. Le comité de Camberwell se mit en devoir de préparer une liste de personnes pouvant, le cas échéant, offrir leur sang et recueillit environ 30 noms.

A la fin de 1922, treize transfusions avaient été pratiquées par son intermédiaire et les hôpitaux commençaient à faire appel aux volontaires pour leurs malades. En 1923, la liste du comité de Camberwell comprenait 12 noms de plus, et, en 1924, 62 transfusions avaient pu être pratiquées. Ce développement rapide

dépassant les moyens d'action du comité son secrétaire honoraire, insistant sur le caractère inoffensif de la transfusion pour le donneur, s'adressa au public pour obtenir de nouveaux volontaires. Une trentaine de personnes répondirent à son appel. La publicité donnée à cette forme d'activité ne tarda pas à augmenter dans de fortes proportions le nombre de demandes de transfusion; débordé, le Comité de Camberwell se vit obligé de remettre ses responsabilités au comité central de la Croix-Rouge britannique.

Le nombre des transfusions opérées par la Croix-Rouge britannique ne cesse de s'accroître. Il y en eut 1360 en 1929, 1627 en 1930 et 2078 en 1931. On cite le cas d'un malade qui a déjà reçu 150 transfusions et n'est maintenu en vie depuis six ans que grâce à la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge britannique remet un insigne à tout «donneur» qui s'est prêté à dix transfusions et ajoute une

barre au ruban pour chaque nouvelle dizaine. Elle possède un film retraçant la technique de la transfusion. C'est un très bon moyen de propagande qui fut utilisé au cours d'une exposition d'hygiène et qui eut pour effet de provoquer de nombreuses inscriptions de nouveaux «donneurs» dont le sang était examiné sur place par un médecin.

La transfusion sanguine a eu de nombreux détracteurs que la Croix-Rouge britannique a été appelée plusieurs fois à convaincre. Les rapports révèlent en effet, qu'au cours de l'année 1931, aucun «donneur» ne fut obligé de quitter son travail, affaibli par la perte de son sang; en général, chaque fois que l'heure s'y prêtait, le donneur retournait au bureau ou à l'usine immédiatement après l'opération. Les «donneurs» appartiennent à toutes les classes de la société: hommes et femmes travaillant ou non, avocats, journalistes, fonctionnaires, employés, ouvriers, apprentis, domestiques, etc. Tous ont au moins 18 ans, mais un âge avancé ne constitue pas un obstacle; certains ont 50 et même 60 ans. Dans la plupart des cas, on peut atteindre un volontaire en une demi-heure; le service est si bien organisé que le minimum de temps s'écoule toujours entre la demande et l'arrivée du donneur auprès du malade.

Afin de sauvegarder les intérêts de ses membres, le service de la transfusion du sang a dressé une liste des règlements à observer par les personnes qui ont recours à lui. Par exemple est rejetée toute demande concernant un malade ayant dans sa parenté une personne appartenant au même groupe sanguin que lui, susceptible de donner son sang; il en est de même si l'on ne s'engage pas à faire pratiquer l'opération par un chirurgien compétent. Les hôpitaux qui de-

mandent les «donneurs» de la Croix-Rouge britannique doivent contribuer par la suite à examiner gratuitement les volontaires. Dans chaque cas, un rapport sur le malade doit être remis au service pour ses statistiques. Il est aussi stipulé que seule la méthode moderne d'aspiration à l'aiguille est autorisée. Trois mois au moins doivent en outre s'écouler entre chaque prise de sang pour chaque individu.

Les dépenses qu'exige une telle organisation sont prélevées sur un fonds spécial. La Croix-Rouge britannique cherchant à rendre service autant aux hôpitaux qu'aux malades, ne demande aux premiers aucune rémunération mais si un don leur est remis par un malade ou sa famille pour la transfusion, ils le versent à ce fonds spécial.

La plus grande partie des recettes viennent des dons faits par les malades. Quelques hôpitaux donnent au service une subvention régulière ou lui remettent une partie du prix payé par les malades payants, mais ces recettes sont minimales. Les malades n'acquittent pas d'honoraires fixes mais la plupart d'entre eux remettent un don au service qui varie entre une et cinq guinées ou dépasse parfois cette dernière somme. Le service de la transfusion paie tous les frais encourus pour les donneurs, du fait de leur déplacement y compris leur transport et, lorsque cela est nécessaire, les dédommage pour le gain qu'ils ont perdu en quittant leur travail. Chaque transfusion coûte au service six shillings en moyenne.

La Croix-Rouge britannique a préparé une liste de recommandations à observer pour la formation d'un service de transfusion volontaire. Son comité central est toujours prêt à envoyer un

conférencier et à guider les organisateurs de services locaux.

Le service de la transfusion sanguine de Londres a reçu à plusieurs reprises de l'étranger des demandes de renseignements. Une association new-yorkaise, en particulier s'est inspirée des expériences britanniques.

Certaines sociétés nationales possèdent des services similaires; d'autres comme la Croix-Rouge norvégienne, sont sur le point d'en organiser. La Croix-Rouge danoise étudie la possibilité de fournir des donneurs de sang aux hôpitaux et a déjà fait des expériences concluantes avec des boys-scouts.

La Croix-Rouge néerlandaise a organisé un excellent service de transfusion du sang à Rotterdam. Les «donneurs» sont tout d'abord examinés par un médecin et ceux qui ont eu des maladies tropicales, la syphilis ou tout autre maladie organique ne sont pas acceptés; les personnes agréées sont consignées sur une liste qui est gardée à l'hôpital et peuvent être appelées par un médecin ou un hôpital à toute heure du jour ou de la nuit. Le service se charge de transporter le

donneur à l'endroit voulu et la transfusion est gratuite pour les malades pauvres. Les autres paient ce qu'ils veulent. Les sommes ainsi recueillies servent à dédommager le service de ses frais d'organisation et d'entretien d'une bibliothèque contenant des ouvrages sur la transfusion. La Haye possède un service analogue et Amsterdam aura bientôt le sien.

L'hôpital d'Alicante de la Croix-Rouge espagnole a organisé, il y a déjà plusieurs années, un service groupant plus de 40 personnes, presque toutes des ambulanciers, qui donnent leur sang gratuitement aux malades pauvres. Depuis peu, le comité central de cette société possède également un service de volontaires pour la transfusion sanguine dans lequel figurent des infirmiers, des infirmières et des ambulanciers de la Croix-Rouge. Ce service est divisé en quatre groupes sanguins.

On voit par ce qui précède que l'organisation d'un service de transfusion du sang relève vraiment du domaine de la Croix-Rouge qui peut ainsi rendre d'inappréciables services.

Von einer erfreulichen Sache.

In unserer Zeit der Krise, der wirtschaftlichen Not und der politischen Verwirrung, da man so viel klagen und jammern hört, gibt es, gottlob, doch auch noch Dinge, an denen man sich von Herzen freuen kann.

Ein solches Werk sind die schweizerischen Jugendherbergen. Aus kleinen, bescheidenen Anfängen hat sich dieses Werk entwickelt zu einem prächtigen, stolzen, kräftig verwurzelten Baum. Und da noch immer gar viele davon nichts

wissen, will ich im Roten Kreuz von seinem Werden und Wirken erzählen. Das Rote Kreuz hat ja alles Interesse daran, Bestrebungen, die die Gesundheit, die körperliche und seelische Entwicklung der Jugend fördern, zu unterstützen, ist doch die Volksgesundheit durch die Kraft und Tüchtigkeit der Heranwachsenden bestimmt.

Die Jugendherbergen entstanden aus der Jugendbewegung heraus. Diese selbst, die um die Jahrhundertwende